

**Courrier à l'attention des membres de  
l'Instance Nationale de prévention et d'accompagnement des ruptures familiales  
et des membres du Conseil National de la Médiation.**

Paris, le 27 avril 2026

**Objet : Référentiel national de financement – médiation familiale et situations de violences intrafamiliales**

Madame, Monsieur,

Permettez-nous de vous soumettre la réflexion de médiatrices familiales/médiateurs familiaux diplômé.e.s d'État et analyste.e.s des pratiques professionnelles concernant le référentiel de financement des services de médiation familiale publié le 1<sup>er</sup> janvier 2025.

Depuis la parution dudit référentiel nous sommes interpellé.e.s régulièrement par les professionnels que nous accompagnons et qui interrogent le cadre de leur pratique et les réponses à apporter aux familles.

Nous tenons à remercier les fédérations nationales, l'APMF pour son soutien et la FENAMEF qui a relayé le questionnaire auprès de leurs adhérents.

Pour connaître plus précisément les compétences acquises et les besoins des médiatrices familiales/médiateurs familiaux, nous avons réalisé un questionnaire et avons recueilli, à ce jour, 221 réponses.

Notre groupe de réflexion est constitué de dix médiateurs, formateurs et analystes des pratiques professionnelles et nous souhaitons partager avec vous la synthèse des réponses du questionnaire, document que vous trouverez en annexe de ce courrier.

Cette démarche collective met en lumière les compétences acquises par les médiatrices familiales/médiateurs familiaux et leur engagement à accompagner les familles dans des contextes souvent complexes, dans le respect du droit, du cadre même de la médiation familiale, de la sécurité et de la dignité des personnes et de leurs besoins principalement en matière de responsabilité parentale à l'égard des enfants/des adolescents.

### **Les enseignements du questionnaire**

La synthèse des réponses recueillies auprès de 221 professionnel.le.s confirme :

- Les contenus pédagogiques, à ce jour, ont inclus dans les enseignements du diplôme d'État le repérage des phénomènes des violences intra-familiales et de l'utilisation de la médiation indirecte dite « médiation navette ».
- Une solide maîtrise des outils de médiation et des techniques d'écoute active.
- Une capacité à distinguer les situations de conflit de celles marquées par des violences, dont le contrôle coercitif.
- Une volonté affirmée de travailler en partenariat avec d'autres acteurs sociaux et judiciaires pour garantir la protection des personnes.
- Une expérience significative dans l'accompagnement des familles vers des accords durables, centrés sur l'intérêt des enfants.

Ces résultats témoignent de la professionnalisation affirmée de notre métier et de la pertinence de la médiation familiale comme espace de construction ou de reconstruction des relations familiales et de dialogue.

### **Nos propositions pour renforcer l'efficacité et la sécurité des pratiques**

Afin de poursuivre cette dynamique et d'adapter nos interventions aux réalités rencontrées, nous proposons :

- **Le développement de formations spécifiques**, pour les médiateurs familiaux qui n'en n'ont pas bénéficié au sein de leur cursus initial de formation, concernant le contrôle coercitif dont notamment : le repérage des phénomènes d'emprise et l'utilisation de modalités adaptées comme la médiation indirecte communément appelée « *médiation navette* ».
- **La mise en place d'une grille d'évaluation** permettant aux médiatrices familiales/médiateurs familiaux de vérifier l'adéquation entre la demande, les conditions de médiation, la capacité d'altérité et le pouvoir d'agir des personnes. Cette évaluation pourrait être effectuée individuellement lors du contexte préalable à la mise en oeuvre de la médiation, à l'instar d'autres pays tels les pays anglo-saxons, le Canada, etc.
- **L'ouverture à des partenariats pluridisciplinaires**, afin de soutenir les médiatrices familiales/médiateurs familiaux dans leur mission et d'assurer une complémentarité des approches.
- **La conduite de recherches-actions** pour évaluer les effets de la médiation familiale et nourrir l'amélioration continue des pratiques.

### **Une démarche constructive et partagée**

Notre intention est d'apporter des éléments de réflexion issus du terrain, pour une meilleure efficacité de la médiation familiale, en direction des familles et des institutions. Nous sommes convaincu.e.s qu'un travail collectif, associant financeurs, institutions et praticiens, permettra de garantir à la fois la sécurité des personnes et l'accès des familles à un dispositif qui favorise le dialogue et la responsabilité des personnes et nous sommes à votre disposition, si vous le souhaitez.

Nous vous remercions de l'attention portée à ces propositions et nous restons disponibles pour contribuer à toute réflexion ou groupe de travail visant à enrichir d'avantage la pratique des médiatrices familiales/médiateurs familiaux.

Veillez recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

#### *Signatures*

*Pour les 221 médiatrices familiales / médiateurs familiaux diplômé.e.s d'État*

*Les analyseurs.es des pratiques professionnelles :*

*Pascal ANGER - Jocelyne DAHAN- Paul DEMARET- Gabrielle DOUÏEB - Myriam LALOUA  
Dominique LEFEUVRE –Marie-Laure PESME - Muriel PICARD BACHELERIE – Audrey RINGOT -  
Marianne SOUQUET*

#### **Contacts :**

**Jocelyne DAHAN** [jocelyne.dahan@yahoo.fr](mailto:jocelyne.dahan@yahoo.fr) ; **Myriam LALOUA** [m.laloua.ext@udaf51.com](mailto:m.laloua.ext@udaf51.com) & **Dominique LEFEUVRE** [dolefeuvre@orange.fr](mailto:dolefeuvre@orange.fr)

**Pièce jointe :** Synthèse des réponses au questionnaire adressé aux médiatrices familiales / médiateurs familiaux